

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 6

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Bureau du Comité central. — A deux collaborateurs qui quittent. — VAUD : Comité. — Caisse de secours. — Nécrologie : Sophie Chapuis. — Chœur mixte Corps enseignant Vevey-Montreux. — Dessin rapide au tableau noir. — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : Du nouveau. — U. I. P. G. — DAMES : Souper d'adieu. — Compte rendu de la séance du 23 janvier. — NEUCHÂTEL : Dans les sections. — Nécrologie : Tuetey.

A. ROCHAT : *Ecole et famille suite*). — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : Eug. JACCARD : *Ecole et culture*. — CARNET DE L'INSTITUTEUR : *L'école et la famille*. — PRATIQUE : R. BERGER : *Dessin : Les coureurs*. — C. F. : *La forêt ; le sapin de montagne*. — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

BUREAU DU COMITÉ CENTRAL S. P. R.

Séance du 26 janvier 1935, à Lausanne.

Extrait des délibérations.

Journal. — *L'Educateur*, sous sa forme nouvelle, paraît avoir été favorablement accueilli : à Neuchâtel, plusieurs collègues ont exprimé leur satisfaction. La seule opinion officiellement exprimée est celle de M. Chabloz, publiée dans le N° 3. Elle ne semble cependant pas, pour ce qui est de la couverture, résumer l'avis de tous : d'aucuns voudraient même une présentation plus simplifiée encore. Une constatation : la devise de la S. P. R. a disparu, oubli fâcheux qu'il faudra réparer. Un concours entre les membres de la S. P. R., réglerait d'une façon heureuse cette question de présentation de notre organe. A étudier.

Société suisse de coopération intellectuelle. — Le président a assisté à une assemblée de cette société (*Educateur* N° 5). Il fait part de ses impressions personnelles, qu'il a communiquées au président du Lehrerverein. Il est de toute importance que les associations pédagogiques ne restent pas en dehors du mouvement. La question sera reprise d'entente avec nos collègues de la Suisse allemande.

Centre national de documentation pédagogique. — Le Schw. Lehrerverein et la S. P. R., par lettre collective, ont demandé à la Conférence des directeurs de l'Instruction publique, de se charger d'organiser ce service. M. A. Borel, conseiller d'Etat à Neuchâtel, secrétaire de la Conférence, nous répond que la Suisse n'est pas en

retard dans ce domaine : la documentation existe, mais elle est disséminée. Il faut donc la rassembler. Nous pensons que l'Institut Rousseau pourrait éventuellement s'en charger.

Journal des Parents. — La S. P. R. ne peut que lui accorder son appui moral ; une aide financière n'est pas possible.

Commission de lectures. — Il sera fait un tirage spécial du rapport de la *Commission pour le choix des lectures*, afin d'atteindre les non-abonnés à l'*Educateur*, que cette institution intéresse. A relever sa récente collaboration avec la même commission du Schw. Lehrerverein.

Enseignement de la gymnastique. — Il est répondu favorablement à une demande de la Société suisse des Maîtres de gymnastique de signer une résolution tendant à rendre légalement obligatoire l'enseignement de la gymnastique aux filles.

Association des Instituteurs suisses. — Après un premier examen, un projet établissant les bases d'une association des instituteurs suisses est renvoyé au président et au secrétaire ; ils le remanieront avant de le soumettre à nos collègues alémaniques. Le problème est difficile à résoudre ! Si une collaboration étroite s'impose dans certains cas, s'il est nécessaire qu'une délégation suisse puisse à l'occasion parler au nom du corps enseignant suisse, l'expérience prouve que les divers groupements existants doivent conserver toute leur autonomie. Il y a lieu aussi de tenir compte des sociétés dissidentes, dont il ne faudrait pas faire le jeu.

Fédération internationale des Associations d'instituteurs. — Un versement de 100 fr. suisses sera fait au Fonds de secours international ; nous n'avons rien fait jusqu'à maintenant pour secourir les instituteurs destitués ou obligés de s'expatrier pour raisons politiques. La S. P. R. se prononce contre une cotisation obligatoire, ce Fonds de secours devant conserver son caractère facultatif. Le prochain Congrès de la F. I. A. I. aura lieu à Oxford, les 12, 13 et 14 août prochains.

A DEUX COLLABORATEURS QUI QUITTENT

Deux correspondants de sections abandonnent leurs fonctions : M. Mertenat, pour le *Jura* ; M. Pâquin, pour l'*U. I. P. G.* — *Messieurs*. Nous exprimons à tous deux nos plus vifs remerciements. A Pâquin, spécialement, le chaud défenseur de la S. P. R., à Genève, le judicieux collègue, l'ami avisé, nos regrets sincères de le voir cesser sa précieuse collaboration.

Bienvenue à leurs successeurs, qui ne sont point des inconnus puisqu'ils ont déjà utilement œuvré pour la Romande. Rédaction du *Bulletin*.

VAUD**CONSTITUTION DU COMITÉ**

Le 2 février s'est opérée la transmission des pouvoirs. Le nouveau comité est formé comme suit :

R. Fague, président, Montagibert 4, Lausanne, tél. 31.187;

A. Chevalley, vice-président et bulletinier, Montagibert 2, Lausanne, tél. id ;

A. Berthoud, caissier, Villeneuve, tél. 68.098 ;

M^{me} Cornuz, archiviste et Bur. de Placement, av. Gd-Hôtel, Vevey, tél. 17.69;

A. Borloz, secrétaire, St-Prex.

Le Bureau de la S. P. V. est à Mauborget 12. Il est ouvert le samedi de 16 à 17 h. Tél. 29.226. A. C.

CAISSE DE SECOURS

Notre ancien collègue, *M. Courvoisier*, greffier à Trélex, a fait un don de 10 fr. à notre Caisse de Secours. Un gros merci pour ce geste que nous apprécions.

Le Comité.

NÉCROLOGIE

† *Sophie Chapuis*. — Samedi, 26 janvier, est décédée à l'Infirmierie de Rolle Mlle *Sophie Chapuis*. Elle avait fait toute sa carrière d'institutrice à Marchissy, dès le 1^{er} novembre 1898 au 1^{er} novembre 1915, à cette date, elle dut prendre sa retraite pour raisons de santé. Elle a gravi le dur calvaire de ceux atteints par ce terrible rhumatisme déformant qui martyrise le corps et lui fait endurer les pires souffrances.

Malgré sa peine et ses grandes privations, elle sut garder du courage et ne cessa de s'intéresser aux choses de l'école. Nous tenons à ce que nos collègues aient une pensée émue pour elle et que celles qui pourraient ignorer son départ soient averties par ces lignes. M. BALLY.

CHŒUR MIXTE DU CORPS ENSEIGNANT VEVY-MONTREUX

C'est vendredi prochain 15 courant, à la Cathédrale de Lausanne, que le Chœur mixte du Corps enseignant de Vevey-Montreux donnera le concert organisé par la Société romande de Radiodiffusion. Au programme : *Le Requiem* de Fauré. Collègues qui ne pouvez venir à Lausanne ce soir-là, soyez à l'écoute !

DESSIN RAPIDE AU TABLEAU NOIR

Quelques instituteurs et institutrices déplorent leur manque d'habileté à dessiner au tableau noir et regrettent d'autant plus cette lacune qu'il suffirait très souvent de quelques traits de craie, bien et rapidement menés, pour illustrer une pensée ou remplacer une longue explication et pour permettre aux élèves de voir ce qu'ils viennent d'entendre.

Aussi, la Société vaudoise de travail manuel et de réformes scolaires, pensant répondre à un désir, organise un cours pratique de 10 heures : « Le dessin au tableau noir, comme auxiliaire des autres branches de l'enseignement primaire ».

Mlle J. Guignard, maître de dessin aux écoles de Lausanne, particulièrement préparée sur ce sujet, développera le programme suivant : Comment dessiner rapidement plantes, arbres, paysages, animaux ; le dessin comme auxiliaire pour sujets d'observation, d'élocution, de morale, pour la récitation, pour

l'étude d'une seconde langue ; un peu d'esthétique à l'intention des élèves des grandes classes ; sujets proposés par les participants.

Ce cours, réparti sur 3 ou 4 séances, débutera le samedi 16 février prochain à 14 h. 15, à la salle de dessin de l'Ecole normale. Prière de s'inscrire tout de suite, avant le 13 février, auprès de M. J. Chappuis, les Giroflées, Chailly s. Lausanne.

Finance du cours : 5 fr., fournitures comprises ; cette finance est réduite à 4 fr. pour les membres de la société organisatrice du cours.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

DU NOUVEAU

Dans sa dernière séance, le Comité de l'U. I. P. G. Messieurs m'a désigné comme correspondant de la section au *Bulletin corporatif*, pour remplacer notre collègue Pâquin, qui n'acceptait aucun mandat au sein du Comité.

Mon premier devoir est de dire combien nous regrettons la décision de Pâquin. En qualité de président de l'U. I. P. G., comme délégué des instituteurs à la Fédération des fonctionnaires de l'Etat, puis comme *bulletinier*, notre collègue a rendu les plus grands services à notre association où chacun apprécie sa pondération, son objectivité et son dévouement.

Nous espérons que Pâquin ne nous « laissera pas complètement tomber » et nous le prions d'agréer l'expression de toute notre gratitude pour son utile activité.

Le Comité de l'U. I. P. G. a examiné avec le plus grand intérêt une proposition de Duchemin qui demande qu'une commission dite de presse soit adjointe au correspondant au *Bulletin*.

De cette façon, la chronique genevoise de notre organe corporatif, devenu hebdomadaire, pourra être alimentée d'une manière régulière par différents collaborateurs.

Une autre tâche non moins utile de la commission de presse sera de répondre aux articles de certains journaux et à des collaborateurs occasionnels, qui attaquent les droits et la réputation des instituteurs. Un certain nombre de nos collègues ont été désignés par le comité pour faire partie de cette commission, mais il est entendu qu'elle est ouverte à tous et que toute suggestion sera la bienvenue.

La commission de presse se réunira tous les deux lundis, à 16 h. 45, au Café lyrique, place Neuve, dès le lundi 11 février. Cette convocation concerne les collègues G. Willemin, Pâquin, Servettaz, Duchemin, Baumard, Ed. Martin, Foëx, Uldry et tous ceux que cela intéresse.

Et maintenant, à l'ouvrage !

ADRIEN LAGIER.

U. I. P. G. — DAMES

SOUPER D'ADIEU

Le Comité avise tous les membres de la Section qu'il offre un souper d'adieu à Mlle Neydeck, le *mercredi 27 février*. Toutes les personnes (Messieurs et Dames) qui désirent y prendre part et marquer ainsi leur sympathie à leur collègue

démissionnaire sont priées de s'inscrire jusqu'au 16 février, auprès de Mlle Lob-siger, Petit-Lancy.

Les renseignements précis : restaurant, heure, prix du menu (modeste), paraîtront dans le *Bulletin* du 23 février. H. N. L.

COMPTE RENDU

de la séance administrative annuelle, du mercredi 23 janvier 1935.

Un nombre réjouissant de collègues se pressaient dans la Salle II pour entendre le rapport annuel de la présidente, et nommer le Comité, dont une des tâches sera de défendre le Droit au travail de la femme.

Le procès-verbal de la séance administrative du 22 février 1934 est lu et adopté. La présidente annonce la démission de trois membres, qui ont pris leur retraite : Mmes Caussard, Kuhn et Audemars. Elle lit une lettre du président de l'Instruction publique, qui ne peut actuellement répondre longuement à une lettre du Comité, et prie l'Association de se reporter aux considérations qu'il a émises devant le Grand Conseil, le 15 décembre. Après avoir entendu la lecture des passages du *Mémorial*, joint à la lettre du président, la Section décide que le Comité élargi a mandat pour rédiger la réponse qui se doit.

Proposition Passello. — Vu les dépenses extraordinaires occasionnées à la Section des Dames par la défense de la situation de ses membres, la Section demande que la S. P. R. prenne cette année à sa charge la somme de 3 fr., cotisation supplémentaire due à la fusion du *Bulletin* et de l'*Educateur*. La majorité de l'assemblée accepte cette proposition.

Proposition Lavanchy. — Les institutrices, femmes d'instituteurs, membres de l'U. I. P. G., sont dispensées de l'abonnement à l'*Educateur*.

Cette proposition, aussi, rencontre l'approbation de la majorité de l'assemblée.

Nos relations avec la Fédération. — La Fédération des associations de fonctionnaires et d'employés de l'Etat nous demande de prendre une décision au sujet de sa ligne de conduite future.

Pendant trois ans, elle a travaillé en collaboration avec d'autres groupements de salariés (Comité du 28 mai, Fédération des employés de banque et de commerce, Association du personnel fédéral, Fédération des services publics, Fédération des employés municipaux, Union des syndicats).

Notre Section veut-elle que cette collaboration soit continuée, ou veut-elle que la Fédération revienne à son isolement antérieur ?

Après avoir entendu les arguments de Mme Jaquet, notre déléguée dévouée, la Section décide que la Fédération doit continuer son travail en collaboration avec d'autres groupements de salariés.

(Le mémoire sur l'activité de la Fédération pendant ces trois dernières années paraîtra dans le prochain *Bulletin*.)

Nomination du Comité. — En remplacement de Mlle Neydeck (retraîtée), de Mlles Lavanchy et Duperrex, qui refusaient toute réélection, le Comité a proposé les noms de Mmes Borsa, Baechler et Long. Aucune autre candidature n'est parvenue au Comité.

L'assemblée, pour gagner du temps, nomme tous les membres du Comité

par acclamations. C'est une infraction aux statuts qui ne devrait plus se renouveler.

Présidente : Mme Miffon, Schaub 2. Téléphone 27.955.
1re vice-présidente : Mme Borsa.
2e » : Mlle Perrenoud.
Trésorière : Mlle J. Meyer, Poterie 2.
Membres : Mmes Unger, Laederach, Girolodi, Fontana, Baechler, Long, Lobsiger.

La présidente lit son **rapport** ; l'assemblée l'approuve ; Mlle Perrenoud, au nom de la Section, remercie chaleureusement Mme Miffon pour tout le travail accompli pendant l'année écoulée. (Le rapport paraîtra dans un prochain *Bulletin*.)

Mme Miffon remet une channe d'étain à Mlle Neydeck, qui prend sa retraite, membre fidèle de l'Union, en remerciement de son activité pendant de longues années au Comité et dans de nombreuses commissions. Elle la nomme membre honoraire, aux applaudissements de l'assemblée, sympathique à cette collègue au franc-parler, qui a toujours animé les séances de ses réparties amusantes.

RAPPORT FINANCIER POUR 1934

Recettes.

274 cotisations	Fr. 2702.55
175 amendes	» 175.—
Intérêts du compte de chèques	» 6.05
» en banque	» 48.95
» de deux parts de la « Saffa »	» 6.—
Total	Fr. 2938.55

Dépenses.

Abonnements au <i>Bulletin</i> S. P. R.	Fr. 1716.—
Assurance « Zurich »	» 280.40
Fédération des fonctionnaires	» 58.—
Cotisations à diverses sociétés	» 225.50
Réception de collègues français	» 101.—
Délégation à la S. P. R. à Morges	» 16.—
Administration, téléphone, divers	» 424.91
Total	Fr. 2821.81

Total des recettes. Fr. 2938.55

» » dépenses » 2821.81

Boni pour 1934 Fr. 116.74

Notre avoir au 31 janvier 1934 Fr. 2038.07

Boni » 116.74

Notre avoir au 15 janvier 1935 Fr. 2154.81

réparti comme suit :

En caisse	Fr. 23.99
Au compte de chèques	» 482.92
A la Caisse d'Epargne	» 1447.90
Deux parts de la « Saffa »	» 200.—
	Fr. 2154.81

Genève, le 18 janvier 1935.

E. LAVANCHY.

Vérifié et reconnu exact le 21 janvier 1935.

Jeanne MORET.

Léonie FOEX.

Nous perdons une trésorière hors ligne, qui pendant quatre ans a géré les finances de la Société avec conscience et distinction. Nous souhaitons à Mlle Meyer, qui a accepté la succession, d'être aidée par tous les membres dans ses nouvelles fonctions.

Comptes de l'« Ouvroir ». — Cette année encore, c'est Mme Unger-Schnepff qui a centralisé les dons en faveur de l'« Ouvroir ».

COMPTES DE L'« OUVROIR »
pour l'année 1934.

Sommes reçues	Fr. 1494.75
Solde de 1933	» 334.—
Intérêts compte chèques	» 0.80
	Fr. 1829.55
Versements à l'« Ouvroir »	Fr. 1470.—
Frais chèques	» 8.80
Solde à nouveau	» 350.75
	Fr. 1829.55

Nos versements de 1934 ont été inférieurs à ceux de 1933 de 445 fr.

Délégations : *Fédération des fonctionnaires* : Mmes Miffon, Jaquet, Rossetti.

Cartel d'hygiène sociale et morale : Mlle Baechler.

Commission d'études : Mme Miffon.

Pro Familia : Mlle Fontana.

Comité des conjoints : Mme Jaquet.

Commission des nominations : Mmes Unger-Schnepff, Margairaz, Métral, Bopp, Rudhardt, Poncy, Miffon, Jacquemin, Moret-Ries, Lobsiger.

S. P. R. : Mmes Miffon, Perrenoud, Long.

Vérificatrices des comptes : Mlles Girolodi et Foëx.

Propositions individuelles. — Mlle Berney demande que toutes les collègues qui ont des idées à proposer pour la défense de nos intérêts en fassent part au Comité, qui les étudiera.

Mme Unger demande que le Comité des conjoints, le Comité de défense du droit au travail de la femme, le Comité des jeunes qui défendent leurs droits au mariage, le Comité élargi coordonnent leurs travaux.

Des propositions très intéressantes sont faites au sujet de démissions éventuelles, du travail post-scolaire, de l'initiative de la Ligue des citoyens genevois. Le Comité, qui en a pris bonne note, les examinera immédiatement, avec attention.

La séance est levée à 19 h.

H. N. L.

PENSÉE

La contemplation du beau nous prépare à l'intuition du bien, à la vision de l'unité dans sa pureté et sa perfection absolues.

PLOTIN.

NEUCHÂTEL

DANS LES SECTIONS

La Chaux-de-Fonds. — La section de La Chaux-de-Fonds était réunie presque au complet pour son assemblée générale du 22 décembre dernier. Après la remise de montres ou de services en argent à 11 membres comptant de 25 à 29 années d'enseignement, le président, M. *Philippe Bourquin*, fit une causerie très documentée sur le Doubs et les modifications survenues dans son cours, à travers les âges. M. *Maurice Jeanneret*, professeur à Neuchâtel et critique d'art, entretint ensuite l'auditoire des Girardet, notre célèbre famille d'artistes neuchâtelois.

Le 7 décembre, en veillée, M. *Adolphe Ischer*, instituteur aux Petits-Ponts, donnait une causerie sur le Bois-des-Lattes.

Le *Trait d'union*, organe de la section, nous annonce enfin que la soirée annuelle est fixée au 9 février. Bon succès !

J.-Ed. M.

NÉCROLOGIE

† **Georges Tuetey.** — C'est avec un profond chagrin que nous avons appris la nouvelle de la mort de l'inspecteur des écoles des Montagnes et du Val-de-Ruz, M. *Georges Tuetey*, qui a succombé le 23 janvier aux suites d'une pleurésie. Ce départ causera d'unanimes regrets dans les rangs du corps enseignant dont M. Tuetey avait su s'acquérir rapidement l'estime et la confiance. Ayant été lui-même instituteur pendant plusieurs années, à Fleurier, il comprenait les difficultés de la tâche et c'est avec la plus grande bienveillance qu'il exerçait sa délicate mission. Son arrivée dans les classes était saluée avec joie par maîtres et élèves. Grâce à son naturel enjoué et à sa bonne humeur coutumière, il créait immédiatement autour de lui une atmosphère agréable. Il savait intéresser les enfants pour lesquels il avait souvent en réserve une anecdote ou un fait original. Son passage laissait toujours une impression favorable et réconfortante.

Animé d'un besoin ardent d'érudition, il se mit très tôt à poursuivre son développement intellectuel et il obtint successivement les brevets secondaires pour l'enseignement de la calligraphie, des sciences naturelles et des mathématiques. De Fleurier, il passa à l'Ecole secondaire des Verrières, puis à l'Ecole d'horlogerie de Saint-Imier où il enseigna les mathématiques. Partout il se fit vivement apprécier. En 1922, il fut appelé au poste d'inspecteur.

En dehors de ses relations officielles, l'inspecteur Tuetey restait en contact étroit avec ses anciens collègues. Il s'intéressait à la marche de la Société pédagogique ; nos sections ont souvent fait appel à lui pour des causeries ou des excursions scientifiques où il donnait toute la mesure de ses vastes connaissances. Il aimait la nature et savait en faire découvrir les curiosités et les secrets. Ardent alpiniste, promeneur infatigable, il avait lancé tout récemment, dans notre canton, l'œuvre des Auberges de Jeunesse destinée à faciliter les excursions à travers nos sites.

Le départ de Georges Tuetey est une perte douloureuse pour le corps enseignant primaire neuchâtelois.

J.-Ed. M.

Note de la Rédaction : Nous prions nos correspondants de bien vouloir prendre patience ; leurs articles paraîtront au fur et à mesure que la place le permettra.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

ÉCOLE ET FAMILLE ¹

C'est à la famille que nous donnons aujourd'hui la parole. Tout d'abord elle nous dira, par l'enquête de M. Chevallaz — citée dans notre dernier numéro — son opinion sur l'activité de l'école. Puis, comme il apparaît que la froideur entre les deux institutions provient surtout des relations de leurs représentants immédiats — les maîtres et les élèves — et de leurs répercussions, nous citerons de nouveau la famille, ses déclarations et jugements ; nous chercherons à tirer du tout quelques conclusions pratiques qui nous puissent guider les uns et les autres vers une meilleure compréhension et, si possible, vers cette collaboration que nous croyons indispensable à l'éducation de l'enfant. Signalons, en passant, *Le carnet de l'instituteur*, consacré au même problème : c'est dire qu'il est d'actualité.

« Les personnes qui m'ont écrit, dit M. Chevallaz, ont avec l'école des relations très diverses : quelques maîtres et maîtresses, un pasteur, une mère de famille, des fonctionnaires et des employés, des agriculteurs et des ouvriers, des jeunes gens aux études ; des renseignements venus de sources aussi variées fournissent une abondante matière à la discussion. »

I. L'éducation physique :

« Je ne méconnaiss nullement tout ce que l'école s'efforce déjà de faire dans le domaine physique et moral. Mais cela ne me paraît pas suffisant. Une culture physique pratiquée comme je l'entends, approfondie, suivie, contrôlée médicalement, individualisée, peut contribuer puissamment à développer non seulement l'intégrité physique, ce qui n'est pas négligeable, mais surtout la valeur morale des futurs citoyens : courage, goût de l'effort persévérant, goût de la lutte courtoise, sens de la discipline, etc., etc. Et l'on combattrait efficacement la nervosité moderne et d'autre part on diminuerait les ravages des sports tels qu'ils sont pratiqués généralement par la plupart de nos jeunes gens. »

II. L'éducation intellectuelle :

« A mon avis, dit un de nos correspondants haut placé, l'école primaire et primaire supérieure remplit admirablement sa tâche en ce qui concerne l'instruction proprement dite. Les progrès constamment et patiemment réalisés dans les méthodes, dans les programmes, dans les manuels lui permettent toujours mieux d'être à la hauteur des exigences du jour. » Il ajoute aussitôt : « L'école est restée à mon gré trop intellectualiste ».

« En général, dit un autre correspondant, je suis aussi d'avis que l'école devrait davantage éduquer l'enfant dans le sens de la vie pratique, l'habituer à

¹ Voir *Educateur* N° 5.

se former une idée personnelle, à se méfier des partis pris et à lui inculquer l'amour du prochain sous toutes ses formes. Quitte à renoncer s'il le faut à certaines branches du programme, trop spécialisées, et sans valeur pour la grande majorité des professions.»

III. Les méthodes : Un premier correspondant écrit :

« Il me semble qu'avec les enfants, il faut faire trêve de bourrage de crâne et plutôt leur poser des questions qui les érigent en juges. »

L'autre correspondant mentionne les progrès de la psychologie de l'enfant et se demande si les programmes en tiennent compte. Il ajoute : « Au lieu d'en profiter, ils (nos programmes et nos méthodes) persistent à contrecarrer la nature de l'enfant, à le bourrer d'un savoir livresque sans rapport avec ses intérêts. Maîtres et élèves en subissent les conséquences fâcheuses. De là tant d'indiscipline, de manque d'intérêt et d'application, tant d'efforts vains de part et d'autre. Nos petits de six ans entrent à l'école pleins d'initiative et de spontanéité. Quelques années plus tard, ils se sont deshabitués de penser et de chercher, des petits perroquets qui ne font que réciter des connaissances qu'on leur a offertes toutes faites. Au lieu d'être actifs et originaux, ils sont dorénavant passifs et réceptifs. »

IV. L'éducation morale et religieuse :

« Nous croyons que l'école rend les services qu'on attend d'elle au point de vue instruction, mais nous pensons qu'il y aurait encore beaucoup à faire en cherchant à développer chez l'enfant la conscience, le cœur et le respect sacré de la famille. »

Cette opinion d'une de nos correspondantes résume l'opinion de beaucoup ; c'est sur ce point surtout qu'ont porté les critiques. La même correspondante ajoute : « Là est en effet le point névralgique de toute l'éducation scolaire de nos temps modernes chez nous, comme ailleurs. »

Ces quelques citations me paraissent suffire à donner l'opinion générale de la famille. Mais je ne saurais recommander trop la lecture des articles du *Messenger social*. Vous pensez bien que ces citations — et d'autres — donnent lieu à un commentaire dont la pertinence n'échappera à personne. Cependant, puisque la parole était aujourd'hui à la famille, je me suis gardé d'y rien ajouter.

Remarquons le peu de reproches faits à l'école : on reconnaît son activité dans le domaine de l'éducation physique — *mais on lui demande davantage* ; dans le domaine intellectuel elle donne toute satisfaction ; cependant elle devrait porter son effort dans le sens de *la vie pratique* ; ses méthodes devraient être renouvelées — et les initiés savent que c'est son souci permanent ; en éducation morale et religieuse, il reste beaucoup à faire : c'est donc que là aussi, l'on travaille.

Tout ceci justifie mon propos : ce n'est pas l'organisation de

l'école, ni son programme, qui sont ordinairement causes de mésintelligence entre elle et la famille, mais bien les relations de ses représentants immédiats. Ce que nous verrons prochainement.

A. ROCHAT.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

ECOLE ET CULTURE

L'on se plaint souvent, et à juste titre, de ce que nos élèves, à part le programme purement scolaire, savent peu de choses, s'intéressent à peu de choses. Il n'est pas rare, surtout dans nos campagnes, de voir de grands garçons, de grandes filles de 15 et même 16 ans, qui n'ouvrent un journal qu'une ou deux fois l'an, et encore pour n'y lire que des récits d'accidents ou de sensationnelles histoires de crimes. Comment arriver à ce que nos élèves, les grands surtout, s'intéressent à ce qui se passe dans le monde ; à ce qu'ils connaissent dans leurs grandes lignes des problèmes tels que le plébiscite de la Sarre, une tragédie comme l'assassinat du roi Alexandre, ses causes et ses effets possibles, la portée immense d'un changement total de régime comme cela s'est produit en Espagne, les causes et les faits principaux d'une guerre lointaine comme celle du Chaco, les grands travaux de la Société des Nations ou d'une conférence internationale ; comment faire, en résumé, pour que nos élèves déchirent le voile trop épais qui entoure leur ville ou surtout leur village, qu'ils élargissent leur horizon, comment les préparer à devenir de vrais citoyens capables de voir plus loin et plus haut qu'une étroite et trop souvent stupide politique de village ?

« Nous avons l'Instruction civique pour cela », répondront certains. Il est vrai, mais les filles ne reçoivent pas cet enseignement, et pourtant une femme doit être, elle aussi, capable de discuter de ces problèmes ; et puis l'Instruction civique ne sort guère des bornes de l'organisation et de l'administration communale, cantonale et fédérale.

« Il est facile, diront d'autres, de faire une petite digression au cours d'une leçon de géographie ou d'histoire ; et puis nul maître ne laissera passer certains événements qui suscitent un intérêt mondial, tel la mort du roi Albert, sans en parler en classe. » Il est vrai, et c'est heureux, mais insuffisant. Il faut apporter à cela plus de méthode et de régularité.

Chaque semaine, réservons une demi-heure, le samedi matin de préférence, car ce sera un vrai délassement, et en une petite causerie fort simple et compréhensible, parlons à nos élèves, avec nos élèves, d'un des grands sujets d'actualité. Ces causeries auront une grande valeur dans une classe primaire supérieure et au degré supérieur primaire, mais même des élèves du degré intermédiaire s'y intéresseront et suivront facilement avec leurs aînés, s'ils sont dans la même classe.

Comment organiser ces causeries ? Il nous semble que c'est le maître seul qui devra faire l'exposé, car il ne suffira pas d'apporter quelques articles de journaux et de les lire à la suite les uns des autres. Non. Le maître devra s'être bien documenté et avoir préparé un exposé succinct et ne renfermant aucun détail sans intérêt ; l'important est de dégager des informations des journaux les grandes lignes de la question. Un plan précis doit lui servir de charpente.

Puis une petite discussion suivra, où l'on s'efforcera de faire parler le plus possible les élèves, et l'on se rendra compte immédiatement du succès, ou de l'échec, de la causerie. Enfin, pour l'illustrer, les journaux et les revues nous fourniront maints matériaux, même plus qu'il n'en faut. Et ce sont les élèves qui pourront apporter la plus grande partie de ces images et de ces photographies. Il suffira de leur annoncer à la fin de la causerie le sujet de la suivante.

Pourtant, chaque semaine n'amène pas la mort d'un roi ou d'un grand homme d'état, l'assassinat d'un ministre ou d'un dictateur, un conflit entre puissances, une intervention importante de la Société des Nations, une ascension dans la stratosphère. Alors, que prendre comme sujet de causerie ? Rien de plus facile à trouver, le trop grand choix seul nous embarrassera : nous avons certainement dans notre bibliothèque quelques œuvres d'un écrivain dont la biographie intéresserait nos élèves ; nous aimerions peut-être que tous lisent un certain livre, cela se fera plus facilement si nous leur en commentons quelques chapitres et si nous leur en lisons un ; il y a peut-être une application de telle loi d'un chapitre de physique qu'il serait utile d'exposer, mais qui prendrait trop de temps dans une leçon ordinaire : voilà le moment tout trouvé. La liste peut s'allonger indéfiniment.

Un tel enseignement aurait une grande valeur dans nos classes, mais il en aurait une plus grande encore aux cours complémentaires. Jusqu'à présent, on a beaucoup critiqué, et avec raison, le programme de ces cours ; on a démolì, mais on a peu reconstruit. Espérons que la nouvelle conception de l'enseignement post-scolaire ne se tournera pas uniquement vers une préparation professionnelle, mais laissera une place aussi à une préparation générale de l'homme et du citoyen. Et il nous semble que l'on atteindra plus facilement ce but par de telles causeries, qu'en ressassant une dernière fois quelque chapitre d'histoire ou de géographie.

EUG. JACCARD.

CARNET DE L'INSTITUTEUR

L'ÉCOLE ET LA FAMILLE

Si la famille est le fondement de l'Etat et son régulateur obligé, l'école, à tous les degrés, est l'auxiliaire indispensable de celle-ci. Et, comme telle, elle peut rendre, et elle rend, des services incalculables à la société.

Personne, je présume, ne voudrait revenir à cent ou cent cinquante ans en arrière pour replacer l'école au rang de subalterne et de petite domestique mal rétribuée et fort peu considérée. Elle est devenue une institution d'Etat, à tel point qu'elle est en passe de supplanter la famille dans la constitution même de l'Etat, conception qui n'est pas sans constituer quelque danger si elle est appliquée avec autoritarisme et manque de déférence.

Comme toutes les organisations bureaucratiques, qu'elles soient officielles ou d'essence privée comme certaines œuvres de bienfaisance, l'école est exposée au danger de l'étatisation exagérée avec toutes ses conséquences fâcheuses, lesquelles ne se révèlent souvent que lorsqu'il est trop tard pour y remédier. Certains l'accusent d'être l'agent le plus actif du nivellement des intelligences et de l'affaiblissement des caractères par l'emploi plus ou moins obligé de méthodes uniformes et par l'atmosphère de contrainte [plus ou moins dense au milieu de laquelle elle fait vivre et grandir les écoliers. Et il y a du vrai

dans ces critiques ; on a pu constater depuis assez longtemps qu'il ne suffit pas « d'ouvrir des écoles pour fermer les prisons ».

Il est un fait indéniable, c'est que la famille, dont l'école est pourtant la meilleure auxiliaire, s'en plaint volontiers. Comme celle-ci, d'ailleurs, de la famille : chacune voyant surtout les déficits de l'autre et se plaisant à les exagérer. La famille estime que l'école lui prend trop ses enfants et qu'elle ne lui rend pas assez en proportion du temps qu'elle les accapare. L'école se contentera-t-elle de répondre : « Je prépare vos enfants pour l'avenir » ?

Si le présent souffre, l'avenir ne souffrira-t-il pas également, par répercussion inévitable ? Et l'on est bien obligé de reconnaître, si nous voulons être absolument de bonne foi et ne point nous bercer de faciles illusions, que le présent, c'est-à-dire que le temps passé à l'école, n'est pas toujours aussi heureux et son emploi aussi fructueux que la famille serait en droit de le demander.

La meilleure préparation pour l'avenir, c'est l'accomplissement fidèle du devoir actuel. Cette maxime, qu'il faut souvent se répéter pour sa conduite personnelle, est également vraie en ce qui concerne le programme des activités de l'école. Il y a un *devoir actuel* pour l'école, et non pas seulement une préparation à un but lointain, souvent bien vague. N'est-ce pas en poursuivant tout d'abord le but immédiat, dont ils puissent comprendre et apprécier eux-mêmes la raison et le profit, que nous préparerons le mieux nos élèves en vue des tâches qui les attendent, et que nous les armerons le plus efficacement pour la vie ?

But immédiat, ne veut pas dire, nécessairement, but utilitaire.

Cependant, la famille a le droit d'exiger que les activités de l'école lui soient immédiatement utiles et profitables. Elles le sont déjà dans une large mesure par les habitudes d'ordre, de propreté, de régularité que l'école impose, par les intérêts qu'elle suscite chez les élèves, et qui se prolongent souvent jusqu'au sein de la famille. Nul doute qu'elles pourraient l'être encore davantage, que c'est un des buts que nous devons constamment envisager.

PRATIQUE

DESSIN : LES COUREURS

Outre les caractères communs décrits précédemment, les herbivores présentent des formes bien marquées suivant leur genre de vie, leur manière de marcher, leur habitat. Tous ne s'enfuient pas de la même façon ; c'est pourquoi on les divise en **coureurs**, en **sauteurs**, en **montagnards**, en **grimpeurs**, etc.

Voici comment Rothe fait trouver à ses élèves les caractères généraux d'un animal coureur (cheval, cerf, chevreuil, zèbre, daim, etc.) :

« Comment un coureur doit-il être construit pour pouvoir courir longtemps afin d'échapper aux carnivores ?

En premier lieu, son **corps** ne doit pas être épais et lourd, mais au contraire élancé afin de faciliter la fuite. Dessinons un tronc plutôt allongé.

Il est évident, ensuite, que ses poumons seront volumineux : un coureur qui manquerait de souffle serait bientôt rattrapé. Donc sa **poitrine** doit être volumineuse. Dessinons la ligne du ventre assez basse en avant et remontant près des cuisses.

Plus les **jambes** du coureur seront longues et mieux il échappera à ses ennemis. Dessinons-lui donc de longues jambes minces, sans oublier que le

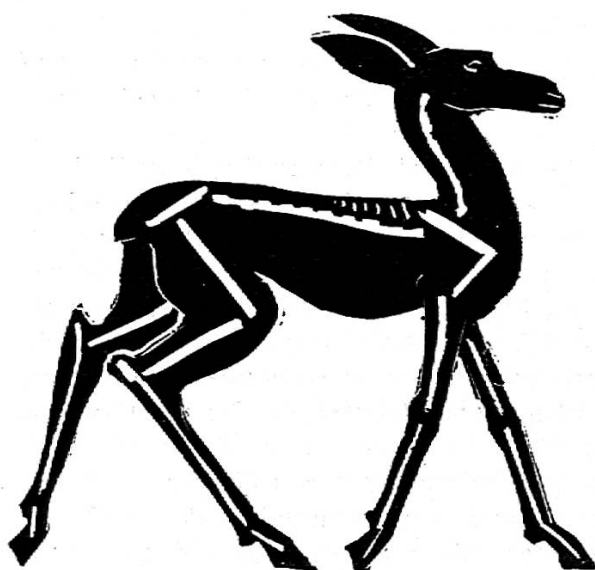
poignet et le talon sont à mi-hauteur et même plus haut (voir le chapitre sur les herbivores). Les 3 traits principaux du squelette des membres doivent être indiqués avec soin, le dernier, qui figure les doigts, est oblique en avant. De chaque côté du radius et du tibia (bras et jambe) on trace des courbes convexes ou concaves pour indiquer l'épaisseur des jambes à leur naissance. La partie inférieure de celles-ci reste mince.

Les **jambes de derrière** ne servent pas seulement à courir, mais encore à sauter, dans le cas où l'animal devrait franchir des obstacles. C'est pourquoi il faut de forts muscles aux cuisses et des calcanéums (os du talon) très longs,

de manière à constituer des leviers puissants. Cela explique la saillie extraordinaire des talons et la courbe si arquée en arrière des mollets (os : tibia).

Pour que le coureur puisse courir aussi rapidement que possible, il ne faut pas que le mouvement des **genoux** soit gêné par le ventre ; c'est pourquoi il y a toujours un **enfoncement** dans le ventre à leur niveau. Le ventre est fortement aminci en arrière tandis que sa ligne inférieure remonte.

Le **cou**, chez le coureur, est en proportion des jambes afin que la tête puisse atteindre le sol pour boire et pour brouter. *A de longues jambes correspond donc un long cou.*



Le coureur, d'après Rothe.

Les coureurs qui n'ont pas d'armes pour se défendre ne peuvent assurer une vie que par la fuite, à condition de découvrir leur ennemi à distance : cette condition nécessite un sens olfactif très développé. Leur **nez** doit donc être long et mince. (Le chien dont l'odorat est très développé a un nez allongé, tandis que le chat, qui sent très mal, a la tête arrondie).

Une ouïe très fine est aussi nécessaire pour déceler un carnivore. Le coureur est muni de longues **oreilles**, très mobiles pour écouter dans toutes les directions. Cette mobilité entraîne une forme spéciale : mince à la base, large au milieu, pointue au sommet (comparer avec l'oreille de l'éléphant, par exemple).

Une **queue**, pour chasser les mouches, et éventuellement des **cornes** complètent le portrait d'un coureur. »

R. BERGER.

LA FORET : LE SAPIN DE MONTAGNE ¹

*Il s'élève entouré de cent buissons d'épines,
Il est haut de cent pieds, il a vu cent hivers.
Il se cramponne au sol par cent fortes racines
Il croît durer peut-être autant que l'univers...*

Nicolas Glasson.

¹ Cf. avec *Le hêtre*, d'A. Theuriet. (Réd.)

Qui contredira qu'il occupe la place la plus importante dans la forêt alpine ?

Parvenue à maturité, sa graine a la forme d'un petit œuf, mais à peine la grosseur d'une lentille. Elle est pourvue d'une aile légère qui permet au vent de la répandre. Lorsqu'elle germe, on voit s'étaler sept ou huit feuilles minuscules, pleines d'un suc nourricier qui soutiendra la jeune plante avant que ses radicelles soient en état de l'alimenter.

Le roi de la forêt alpine a une année. Il ne s'élève guère au-dessus d'un pouce, frêle, mignon, ce « petit poucet » végétal. Ses ancêtres veillent sur son berceau comme les bons géants de l'âge d'or, jadis, sur les petits pâtres des Alpes.

Quatre ans, le futur roi est encore regardé de haut en bas par les herbes les plus éphémères. Il n'a point hâte de dominer et songe peut-être en souriant que lorsque son tour viendra ce ne sera pas pour un jour seulement.

Quinze ans ! Le jeune sapin entre dans sa quinzième année. Il pourrait, à la rigueur, fournir un manche de fouet. Dès lors, il étale chaque année une nouvelle couronne de verts rameaux. Au centre, s'élève une tige élancée, qui, surmontée à son tour et gagnant en épaisseur, finira par former le tronc vigoureux d'un arbre adulte.

A vingt ans, si sa base est recourbée, quelque berger habile saura en tirer un *alphorn*. En artiste, il évidera sa tige après l'avoir sciée dans le sens de la longueur, puis entourera les deux parties de bandelettes d'écorce. Entre les mains du pâtre, le jeune sapin mort, asservi, exhalera sa plainte venue des fibres de sa chair. Sa plainte qui se répercutera d'écho en écho aux vanils d'alentours. Sa plainte qui se modulera sur l'air nostalgique, triste et doux d'un Ranz des vaches...

A vingt-cinq ans, le sapin est de taille à donner une presse de char à foin ; à quarante ans, un faible chevron.

Ce n'est guère que vers douze lustres d'années qu'il livre à son tour des graines fertiles dans les nombreux pivots qui couronnent sa cime aérienne. Quant à exploiter des billes pour la scierie, il faut bien le laisser vivre plus longtemps encore, attendre qu'il ait fêté son premier centenaire. Et ceci, notez-le bien, seulement dans les conditions tout à fait favorables, lorsque le sol est bon, le climat tempéré. Dans la haute montagne, la croissance du sapin est plus lente. Il n'est point rare de trouver des sapins, dont les couches annuelles indiquent distinctement quatre-vingt-dix ans d'âge, hauts de huit pieds, soit moins de trois mètres, avec deux pouces d'épaisseur à la base. Et pourtant, ces pygmées végétaux sont nonagénaires ! Ils peuvent vivre plusieurs siècles sans se développer plus, car leurs racines plongent dans la pierre, où la terre est rare. La nature, avare là-haut, ne les a pas dorlotés comme leurs frères de la plaine qu'un souffle déracine. Eux sont forts et tenaces comme le roc qui les a durement nourris. La tempête passe, l'ouragan mugit, mais les vieux sapins rabougris, qui montent la garde sur l'alpe austère, plient et relèvent leurs fronts.

C. F.

(La Liberté, Fribourg.)

Communiqué par Mme J. Pache-Rouilly.

LES LIVRES

Tocsins dans la nuit, par W. A. PRESTRE, roman. Préface du général Baratier, ancien chef d'Etat-Major du maréchal Foch. Un volume in-8° couronne, broché 3 fr. 50, relié 6 fr. 15 exemplaires numérotés sur hollandaise, broché 18 fr. Editions Victor Attinger, Neuchâtel.

Voici le nouveau livre de Prestre ! Bonne nouvelle pour tous les lecteurs assidus de notre sympathique auteur romand.

Prestre y traite d'un sujet d'une brûlante actualité, celle de notre défense nationale. Ce sujet lui tenant à cœur, il a mis dans son livre le meilleur de lui-même, le meilleur de son talent puissant. On y trouve un accent de vérité âpre, profonde et forte, qui saisit le lecteur le plus sceptique et ne le lâche plus.

Prestre s'élève contre la veulerie d'une époque qui laisse venir une guerre meurtrière comme nulle autre ne le fut. Ce livre qui relate les aventures d'une patrouille de chasse au cours de ce prochain conflit est plus passionnant que tous les romans d'aventures. On reconnaît au passage les lieux familiers du Jura et on y retrouve avec plaisir les mêmes personnages que dans la *Lente Agonie* qui remporta un si vif succès.

Malgré l'âpreté du sujet, une poésie très pure, mâle et ardente et pourtant délicate, vibre dans ces pages. Quand il parle de son pays, Prestre sait toujours trouver la note juste.

A peine sorti de presse, ce livre passionne l'opinion. C'est qu'à vrai dire, il ne peut laisser personne indifférent. Il étreint le lecteur le plus blasé.

Par l'actualité d'un sujet et le talent de son auteur, *Tocsins dans la nuit* s'affirme le *livre du jour*.

Claparède, Ed. — *Causeries psychologiques* (extrait du *Journal de Genève*), 2e série. Genève, Kundig, 99 pages, 1 fr. 50.

Soyons reconnaissants à M. Claparède d'avoir réuni en brochure ses articles vivants, clairs, écrits pour le grand public — non psychologue mais non sans culture —, riches d'une intelligence avertie et d'une science étonnamment étendue et sûre. Il pose avec netteté toute sorte de problèmes dans ces 18 articles, indique et discute les solutions proposées, parfois contradictoires, et conclut toujours avec la prudence parfaite du savant, ne prenant parti que lorsqu'il se sent sur le terrain de la vérité scientifique. Il nous guide avec sûreté à travers des questions de psychologie animale (les rats font-ils des hypothèses ?), enfantine (les deux morales de l'enfant) et de l'homme adulte ; de physiologie (que voient les animaux ?), de pédagogie même (comment l'enfant comprend l'histoire ; les préjugés contre l'école active ; deux grands éducateurs). L'actualité — souvent un livre récent — le fait passer de questions particulières (le sommeil ; orientation et désorientation ; à propos des charmeurs de serpents) à des problèmes généraux (l'instinct et l'imitation, à propos du chat et de la souris ; l'instinct et l'éducation sexuels ; la définition de la psychologie ; le rôle des émotions ; la logique formelle et la logique pratique, etc.).

Nous recommandons vivement la lecture de cette brochure suggestive et riche à tous les éducateurs. Si M. Claparède nous donne chaque année ses articles réunis en brochure, nous aurons, dans une langue à notre portée et sous un format à notre convenance, une sorte de résumé des problèmes psychologiques à l'ordre du jour et des solutions qui y sont actuellement données.

G. CHEVALLAZ.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Enseignement du français aux étrangers :

INITIATION A LA GRAMMAIRE FRANÇAISE

par Emile Antonini avec une préface d'Henri Sensine

Un volume in-16 broché toile souple Fr. 1.80

Cet opuscule d'un format commode et d'un prix modique, est destiné aux débutants de langue étrangère désireux d'acquérir des notions de grammaire suffisantes pour pouvoir utiliser ensuite avec profit des ouvrages plus complets.

POUR ÉCRIRE MES LETTRES

par Mlles L. et J. Biaudet.

1 vol. in-16 toile souple Fr. 2.50

Ce petit manuel est des plus précieux aux étrangers et à la jeunesse des écoles ; il intéresse tous ceux qui étudient le français et qui désirent écrire une lettre ou un billet dans les termes voulus et dans une langue irréprochable.

MANUEL DE PHONÉTIQUE FRANÇAISE. *Théorie. Exercices. Lectures,*

par Georges Bonnard.

1 vol. in-8° relié Fr. 4.—

Cet ouvrage renferme un chapitre sommaire sur la formation et la classification des sons du langage, un exposé systématique de la phonétique du français d'aujourd'hui, des exercices-types d'articulation et un choix de morceaux littéraires en transcription phonétique.

ÉTUDE DU VERBE. *Manuel destiné à l'enseignement pratique du français,*

par E. Lasserre et J. Grandjean. (3^e édition)

1 vol. in-16 cartonné Fr. 3.25

Ce manuel s'est révélé particulièrement propre à l'enseignement du français aux étrangers.

EST-CE A OU DE ? par E. Lasserre.

1 vol. in-8° broché Fr. 1.50

L'emploi des prépositions françaises suit une tradition qui ne s'apprend que par l'usage. L'auteur a réuni toutes les expressions qui se construisent obligatoirement avec une préposition afin de faciliter le travail aux étrangers.

A BATONS ROMPUS. *Choix d'anecdotes destinées aux premières leçons de français,*

par M. Maurer. (5^e édition)

1 vol. in-16 cartonné Fr. 3.—

C'est un choix de 250 courts récits gradués en vue de l'étude du français. Ces anecdotes, variées et intéressantes, familiarisent insensiblement l'élève avec les difficultés idiomatiques de notre langue.

PARLONS FRANÇAIS

Quelques remarques sur la langue et la prononciation avec répertoire alphabétique,

par W. Plud'hun.

1 vol. in-8° broché Fr. 1.—

Nous avons à lutter contre toutes sortes de locutions vicieuses et le mot français doit être préféré aux termes locaux partout où il n'y a pas un avantage évident à employer ceux-ci.

LA PONCTUATION EN FRANÇAIS

par H. Sensine.

1 vol. in-16 broché Fr. 3.75

La ponctuation est d'une indéniable utilité. Un texte mal ponctué n'est pas clair et, souvent, peut prêter à des interprétations différentes.

L'EMPLOI DES TEMPS EN FRANÇAIS ou LE MÉCANISME DU VERBE

par H. Sensine. (7^e édition)

1 vol. in-16 cartonné Fr. 3.—

Ce petit ouvrage est destiné aux étrangers qui éprouvent toujours une grande difficulté à se servir du verbe dans ses diverses modifications.

LES VERBES FRANÇAIS CONJUGUÉS SANS ABRÉVIATIONS

par Ami Simond.

1 vol. in-16 toile souple Fr. 1.50

Voici un recueil très pratique de tous les verbes irréguliers de notre langue, classés systématiquement et conjugués tout au long.

ENVOI A L'EXAMEN SUR DEMANDE

Ecoles normales du canton de Vaud

Examens d'admission en 1935

Ils sont fixés les 15 et 16 mars et du 1^{er} au 3 avril. Inscriptions auprès du Directeur jusqu'au 2 mars. Pour les conditions d'admission, le programme et les pièces à produire, voir la **Feuille des Avis officiels des 25 janvier et 8 février**, ou le **Bulletin officiel du Département de l'Instruction publique** de février, que reçoit tout membre du corps enseignant primaire.

A vendre à bon compte

Larousse XX^e siècle

6 vol reliés, Etat de neuf. Tél. 44.31, CHAMPAGNE



POUR TOUT

ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE



Editeurs responsables : A. ROCHAT et C. GREG

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:

ALBERT ROCHAT

CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET

H. BAUMARD, GENTHOD

H.-L. GÉDET, NEUCHÂTEL

J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC

VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE

AD. LAGIER, GENÈVE

M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY

J.-E. MATTHEY, NEUCHÂTEL

H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE

CHÈQUES POSTAUX : II. 6600

TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.—

Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Danger d'infection !

Au moment des refroidissements, toute agglomération de personnes présente un danger d'infection, car il se dégage de chaque malade comme un nuage de microbes. Ceux-ci se répandent dans l'air et quiconque est sensible à la maladie est immédiatement atteint.

Prévenir vaut mieux que guérir. Faites un essai avec les pastilles de



FORMITROL

qu'on laisse fondre lentement dans la bouche. Le Formitrol contient un agent bactéricide puissant: la formaldéhyde.

Les instituteurs qui ne connaissent pas encore le Formitrol peuvent demander échantillons et littérature à

Dr A. WANDER S.A.
BERNE